Conseil du 14e arrondissement du 10 novembre 2026

Vœu relatif à l'installation de protections solaires au 18 rue du Moulin de la Vierge

Considérant que les épisodes de fortes chaleurs et de canicule sont amenés à devenir plus fréquents, plus longs et plus intenses sous l'effet du dérèglement climatique ;

Considérant que la canicule constitue un enjeu majeur de santé publique, en particulier pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les jeunes enfants et les personnes précaires ;

Considérant que l'immeuble situé au 18 rue du Moulin de la Vierge accueille de nombreuses personnes âgées, particulièrement vulnérables aux conséquences sanitaires des fortes chaleurs ;

Considérant que trois habitant·es de cet immeuble sont décédé·es au cours de la période estivale marquée par des épisodes caniculaires ;

Considérant que cette situation impose de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les habitant·es de cet immeuble lors des prochains épisodes de chaleur extrême ;

Considérant que de nombreux logements sociaux du 14e arrondissement demeurent insuffisamment équipés de dispositifs permettant de limiter l'élévation des températures à l'intérieur des logements, notamment de volets, stores extérieurs et autres protections solaires ;

Considérant que le Conseil du 14e arrondissement a déjà été saisi à plusieurs reprises en 2026 au sujet de la question de l'adaptation des logements et équipements publics aux fortes chaleurs ;

Considérant que les habitant·es du 18 rue du Moulin de la Vierge se sont elles-mêmes et eux-mêmes saisi·es de cette situation et ont rédigé une pétition demandant l'installation de volets et de stores afin de mieux protéger leurs logements contre les fortes chaleurs ;

Considérant que cette mobilisation des locataires doit être entendue et soutenue et qu'il appartient au bailleur et à la Ville de Paris de mettre en œuvre rapidement des solutions permettant de protéger les habitant·es ;

Sur proposition des élu·es du groupe La France insoumise – Nouveau Paris Populaire 14e, le Conseil du 14e arrondissement :

Apporte son soutien à la pétition des habitant·es du 18 rue du Moulin de la Vierge demandant l'installation de protections solaires dans leurs logements ;

Emet le vœu que :

La Ville de Paris intervienne auprès du bailleur afin que soit réalisée dans les meilleurs délais une étude technique permettant l'installation de volets, stores extérieurs ou de tout autre dispositif de protection solaire efficace sur les logements du 18 rue du Moulin de la Vierge ;

Sur la base de cette étude, les travaux nécessaires soient programmés et réalisés avant les prochains épisodes de fortes chaleurs de l'été 2027, avec une attention prioritaire portée aux logements occupés par des personnes âgées ou particulièrement vulnérables ;

Un calendrier de réalisation de ces travaux soit communiqué aux locataires et au Conseil du 14e arrondissement.